

de la Convention revêtus des pouvoirs redoutables que ces agents emportaient avec eux dans les provinces. Lyon était une ville riche. Ils pensèrent la réduire en la rançonnant. Ils la frappèrent d'une contribution forcée de six millions dont le recouvrement fut opéré par les soins du Comité de Salut Public, de la façon la plus arbitraire. Les contribuables n'étaient pas taxés suivant leurs moyens, mais suivant leurs opinions, et sommés d'offrir à la patrie, dans les 24 heures, sous peine d'être notés comme suspects, des sommes variant de 3.000 à 100.000 livres.

Le Comité de Salut Public avait été fondé en mai 1793, par les commissaires de la Convention, sur le modèle du Comité de Salut Public de la capitale, investi comme lui de pouvoirs illimités et installé à côté des autorités régulières dont il usurpait les fonctions.

Au mois d'avril, la mairie avait fini par tomber aux mains de Bertrand, l'associé et l'ami de Châlier.

Forts de l'appui de la Convention, maîtres de la municipalité, soutenus par le Comité de Salut Public, les jacobins lyonnais crurent au mois de mai le moment venu de reprendre leurs projets homicides, qui avaient échoué au mois de février. Dans les clubs, dans leurs feuilles publiques, dans les pétitions à la Convention, ils demandent la création d'un tribunal révolutionnaire, le désarmement des gens suspects et leur arrestation. En même temps, ils dressent des listes de proscription par quartiers, et y inscrivent les noms des citoyens qui ne fréquentent pas leurs réunions et ne partagent pas leurs idées.

Dans le courant d'avril, il se passa un fait qui montre à quel point Lyon était livré à l'anarchie. Des dénonciations avaient signalé un cabaret du quai du Rhône, comme le lieu de rendez-vous des gens mal intentionnés pour la Révolu-